

DM2025260202

**REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA VENDEE
ARRONDISSEMENT DES SABLES D'OLONNE**

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE TALMONT-SAINT-HILAIRE
Conseil d'Administration
26 FEVRIER 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le 26 du mois de février à 10 heures , le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de TALMONT-SAINT-HILAIRE s'est réuni en mairie, sur la convocation de Monsieur Maxence de RUGY, Président et sous la présidence de Madame Catherine GARANDEAU, Vice-Présidente.

Etaient présent(es) : Madame Catherine GARANDEAU,, Monsieur Roland ROBIN, Madame Liliane ROBIN, Monsieur Didier SIONNEAU, Madame Françoise FERRAND LE MAULF, Madame Guylaine CAILLONNEAU,

Etaient absent(es) excusé(es) : Monsieur Maxence de RUGY,, Monsieur Dominique BERNARD, Madame Bénédicte BRETECHE, Madame Guylaine GILLEREAU. Monsieur Patrick VILLALON

Pouvoir (s) : Monsieur Maxence de RUGY donne pouvoir à Madame Catherine GARANDEAU
Monsieur Dominique BERNARD donne pouvoir à Madame Liliane ROBIN

Etaient également présents : Madame Véronique PRIGENT (CCAS)

Convocation du 19 février 2025

Nombre de membres : 11

Présents : 6

Suffrages exprimés : 7

Quorum : 6

2°) CCAS/FINANCES – Affectation des résultats

Le compte administratif 2024 fait apparaître :

→ un résultat de fonctionnement excédentaire **96 289,64 euros**

→ un résultat d'investissement excédentaire de **52 737,67 euros**

Sur l'excédent de fonctionnement d'un montant de **96 289,64 euros**, il vous est proposé de l'affecter à la section fonctionnement **au 002.**

Pour l'excédent d'investissement de **52 737,67 euros**, il vous est proposé de l'affecter à la section d'investissement **au 001.**

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration, à l'unanimité,

décide :

1°) d'approuver l'affectation des résultats comme proposé ci-dessus

2°) d'autoriser le Président ou la Vice-présidente à signer tout document se référant à ce dossier.

Envoyé en préfecture le 27/02/2025

Reçu en préfecture le 27/02/2025

Publié le

ID : 085-268500600-20250226-DEL2025260202-DE



**Pour extrait conforme au registre,
A Talmont-Saint-Hilaire, le 26 février 2025
Le Président, Maxence de RUGY**

Certifiée exécutoire à compter du 26 février 2025
APRÈS TRANSMISSION EN SOUS-PRÉFECTURE